



**HAL**  
open science

## Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036914

**HAL Id: hceres-02036914**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036914>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Biologie

de l'Université de Versailles Saint-  
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines  
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007510

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UFR des Sciences - Université de Versailles.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de licence *Biologie* portée par l'UFR des Sciences de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines offre une formation scientifique pluridisciplinaire dans le domaine des sciences biologiques à laquelle est associé un ensemble de compétences transversales acquises au cours des trois années de la formation. La mention, qui se décline en quatre parcours, *Biologie cellulaire et génétique*, *Biochimie et biologie moléculaire*, *Physiologie*, et *Génomique et bioinformatique*, s'articule autour d'un ensemble d'enseignements mutualisés entre les différents parcours proposés qui se restreignent progressivement au fur et à mesure de la spécialisation dans le domaine de formation choisi. La formation permet d'intégrer des étudiants issus d'IUT ou de BTS, de la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) et des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) ainsi qu'une réorientation en deuxième année vers la mention de licence *Biologie environnement* et les licences professionnelles proposées sur le site de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Les étudiants issus de cette formation poursuivent naturellement des études en master dans le domaine des Sciences de la Vie et notamment dans le master *Biologie santé* proposé au sein de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence *Biologie* s'appuie sur un socle de connaissances scientifiques fondamentales dans les domaines de la biologie, de la chimie, de la physique, des mathématiques et de l'informatique, socle indispensable dans les sciences du vivant. Les connaissances sont acquises au cours des trois années de la formation avec une spécialisation progressive dans les domaines des différents parcours proposés. Elle permet également d'acquérir un ensemble de compétences transversales (organisationnelles et relationnelles) au travers des différents enseignements. La mention s'articule autour d'une première année de formation fondamentale commune à plusieurs mentions scientifiques permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances de base dans les différentes disciplines (biologie, chimie, physique, mathématiques) tant au niveau théorique que pratique. La deuxième année de consolidation est basée sur un approfondissement de la biologie avec le choix de la mention. La troisième année propose une spécialisation progressive par le choix des enseignements permettant à l'étudiant de s'orienter vers un des quatre parcours proposés, *Biologie cellulaire et génétique*, *Biochimie et biologie moléculaire*, *Physiologie*, et *Génomique et bioinformatique* (sans que ne soient donnés de chiffres sur les effectifs respectifs). Le projet pédagogique fait apparaître une formation cohérente et le respect de la progressivité des parcours proposés. Les compétences acquises permettent aux étudiants de poursuivre leurs études en master dans le domaine des Sciences de la Vie et notamment en master *Biologie santé* proposé au sein de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Il n'est pas mentionné de certification en langue et en informatique.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas suffisamment utilisés au sein de la mention ; il est notamment regrettable de ne pas proposer aux étudiants des enseignements de mise à niveau, du tutorat ou un enseignement de méthodologie du travail universitaire.

L'étudiant au cours de cette formation s'oriente progressivement par le biais des enseignements d'ouverture et de connaissances générales, ainsi que par la participation à plusieurs réunions d'informations ou des actions de valorisation du diplôme telles que les Journées Portes Ouvertes de l'Université ou le salon étudiant de Versailles. Toutefois, le "projet personnel de l'étudiant" apparaît comme un enseignement optionnel et les compétences additionnelles notamment en langue et en informatique ne sont pas systématiquement valorisées par une certification. La formation offre aux étudiants qui le désirent une mise en situation professionnelle au cours du dernier semestre au travers d'un stage qui reste cependant optionnel. Plusieurs passerelles existent pour des étudiants qui arrivent pendant la licence (en provenance de DUT, de BTS, de PACES ou encore de classes préparatoires) et pour ceux souhaitant passer de la mention *Biologie* à *Biologie environnement* ou aller vers une licence professionnelle.

Le pilotage de la mention est assuré par une équipe de formation structurée. Toutefois, la formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement associant des membres de l'équipe de formation et des membres issus du monde professionnel. De plus, la connaissance approfondie des flux d'étudiants (absence de données sur les effectifs dans les parcours) et de leur devenir à l'issue de la formation ainsi que l'utilisation des questionnaires d'évaluation des formations et des enseignements mis en place très récemment doivent aider au pilotage de la mention. En l'état, les données sur l'insertion professionnelle ne sont pas fournies. Les types d'emplois et les secteurs d'activités accessibles après cette formation sont précisés dans la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

- Points forts :

- Progressivité des différents parcours proposés.
- Nombreuses passerelles mises en place.

- Points faibles :

- Des données absentes sur les effectifs dans les différents parcours ainsi que sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants sortants.
- Des lacunes dans les dispositifs d'aide à la réussite proposés aux étudiants en difficulté.
- Un développement insuffisant de la professionnalisation.
- L'absence de systèmes de certifications spécialement pour les langues et en C2i.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention de licence *Biologie* de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines offre une formation scientifique approfondie dans le domaine de la biologie.

Une meilleure connaissance des statistiques sur le nombre d'inscrits dans les différents parcours, les taux de réussite et la poursuite d'études en master, ainsi qu'un suivi qualitatif précis des étudiants quittant la mention en cours de parcours, ou poursuivant leurs études dans d'autres masters que ceux proposés à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines devraient aider l'équipe pédagogique dans le pilotage de la mention.

Les dispositifs d'aide à la réussite, tels que les enseignements de mise à niveau, le tutorat ou un enseignement de méthodologie du travail universitaire, devraient être mieux utilisés par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique devrait encourager davantage la mobilité des étudiants, notamment au travers de mises en situation professionnelle au cours de la troisième année de formation. En particulier, il conviendrait de rendre obligatoire des unités d'enseignements professionnalisantes telles que le « projet professionnel de l'étudiant ».

Il serait souhaitable que les certifications en informatique mais aussi en langue, indispensables pour un étudiant de licence, soient clairement intégrées dans la formation.



# Observations de l'établissement

**N° demande : LI-S3LI150007510**

**Domaine : STS**

**Niveau : Licence**

**Mention : Biologie**

**Observation (s) :**

C2i en ligne sur l'établissement.

Possibilité d'inscription et de certification en Licence.

Aide à la réussite : TD de soutien en S1 mis en place 3 semaines après la rentrée; tutorat sur la base du volontariat en Licence.